



VITAL'ACT-3S / VEHIS

INFORMATION

Évolution des tarifs infirmiers

24 juillet 2018

Chers partenaires / utilisateurs,

Ingenico Healthcare/e-ID informe ses clients, partenaires et utilisateurs d'une revalorisation des **tarifs infirmiers** effective au 1er août 2018.

Conformément à l'Avenant 5 de la convention nationale des infirmiers libéraux, **la majoration du dimanche et des jours fériés** passe de 8,00€ à **8,50€** dès le **1er août 2018**, afin de mieux valoriser la continuité des soins.

Nos solutions TLA vous permettent de modifier ces actes sans attendre une nouvelle version logicielle, aussi nous recommandons aux professionnels de santé concernés de réaliser la mise à jour manuellement en suivant la procédure adéquate (« modification d'une majoration » sur **VEHIS** ou **VITAL'ACT-3S**).

Ce document est disponible via le réseau de distribution et directement consultable sur notre site Internet <https://healthcare-eid.ingenico.com/> dans la rubrique « Support / Pour les professionnels de santé ».

Ingenico Healthcare/e-ID intégrera nativement ces revalorisations tarifaires dans les prochaines versions de **VEHIS** et de **VITAL'ACT-3S**.

En vous remerciant de votre confiance.

L'équipe Support Client
Ingenico Healthcare/e-ID